

Apple, premier vendeur de musique aux Etats-Unis

Révolution à la tête des revendeurs de musique aux Etats-Unis. **Apple** a annoncé être le numéro un des ventes de disques, grâce à son service **iTunes**, juste devant **le géant de la distribution Wal-Mart**. La firme précise s'être appuyée sur des analyses du cabinet NPD.

Une étude réalisée par ce même cabinet entre janvier et février avait démontré que la pomme s'était déjà hissée au deuxième rang des commerçants. Apple avait réussi à évincer des vendeurs traditionnels tels que **Best Buy**, habituellement en tête.

Rappelons que cette annonce intervient juste après l'annonce faite par MySpace du lancement prochain d'un service de musique en ligne. Baptisée [MySpace Music](#), la plate-forme de téléchargement devrait permettre aux utilisateurs d'obtenir des titres, des places de concert ou encore des sonneries téléphoniques.

Avec une communauté de membres estimée à **110 millions**, MySpace pourrait bien être à l'origine du prochain séisme de l'industrie musicale.

Pour autant, Apple a de la marge. iTunes compte 50 millions de clients qui ont acheté plus de quatre milliards de morceaux depuis son ouverture il y a cinq ans.

Pour conserver son leadership, Apple plancherait une formule d'abonnement mensuel permettant un usage illimité du service. Un droit d'entrée illimité pourrait être aussi proposé lors de l'achat d'un iPhone ou d'un iPod. Rien ne serait décidé, la question du prix reversé aux Majors au centre des désaccords. Apple serait un peu radin au goût des maisons de disques.

Une telle offre serait une mini-révolution pour Apple mais aussi pour le marché de la musique tant iTunes est devenu un distributeur incontournable. Mais le groupe de Steve Jobs ne peut pas rester inactif face aux offensives de la concurrence, MySpace mais aussi Nokia.

Ce dernier a signé un accord avec Universal Music Group, filiale du français Vivendi et première Major mondiale, pour lancer un service de téléchargement musical **gratuit** pendant 12 mois.

Concrètement, Nokia proposera aux futurs acheteurs de ses combinés mobiles un accès illimité pendant une durée d'un an à plusieurs millions de titres. Une fois la première année écoulée, les utilisateurs pourront conserver leurs fichiers sur leur PC ou leur téléphone. Le groupe n'a pas précisé sa politique au niveau des DRM et ne dit ce qui se passera au bout d'un an. Les titres deviendront-ils payants ?

'Comes With Music', c'est le nom de ce service devrait également accueillir les catalogues d'autres Majors précise le fabricant.